

dente, toujours plus inébranlable et plus indestructible, non seulement la souveraineté spirituelle du Pape, mais aussi sa souveraineté politique. Plus le Pape est dépouillé de toute apparence, de toute prérogative extérieure de l'exercice pratique de la souveraineté civile et politique, plus celle-ci se raffermirait dans sa substance immuable, et plus elle se manifeste dans son intangibilité permanente.

Ce qui veut dire, en d'autres termes, que le Pape est maintenant souverain et qu'il est considéré comme tel de même qu'il l'était avant 1870, qu'il l'est même davantage, si possible, parce que, à la différence de tout autre souverain, le Pape est et reste souverain indépendamment des faits concrets et sociaux sans lesquels la souveraineté est un mot et ne devient jamais un fait.

On ne peut pas concevoir, en effet, un souverain sans un peuple qui soit le sien, sans un territoire qui lui soit soumis, de même qu'une souveraineté effective n'est pas possible, quand au droit de commander n'est pas jointe la force de se faire obéir.

Eh bien ! considérez le merveilleux phénomène qui s'offre aujourd'hui à la méditation du croyant, aux considérations du philosophe, aux récits de l'historien ! Il y a un Souverain sans peuple, sans territoire, sans gouvernement, sans force et, comme tout autre Souverain, il est traité par tous les autres Souverains, en tant qu'il l'est lui-même, d'égal à égal ; de plus, ceux-ci reconnaissent, voient et sentent dans ce Souverain une suréminence, une supériorité, une plénitude de souveraineté qu'ils ne possèdent pas eux-mêmes et qu'ils ne peuvent pas posséder

En conséquence, le Pape est, non seulement un Souverain politique comme tous les autres, mais il est encore le premier Souverain, celui qui s'élève au-des-